



Les 5 minutes juridiques



n°18 — 11 juillet 2023

Date à retenir

dimanche 24 septembre : élections sénatoriales

Vendredi 13 octobre : journée de la résilience

Assouplissement du remplacement « genré » d'un conseiller communautaire

[LOI n° 2023-506 du 26 juin 2023 tendant à garantir la continuité de la représentation des communes au sein des conseils communautaires ...](#)

Après le troisième alinéa de l'article L. 273-10 du code électoral, il est inséré un alinéa ainsi rédigé : « Par dérogation au troisième alinéa, au terme de la première année suivant l'installation du conseil municipal de la commune concernée, lorsqu'il n'existe pas de conseiller municipal ou de conseiller d'arrondissement pouvant être désigné en application des deux premiers alinéas, le siège devenu vacant est pourvu par le premier candidat élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu, **sans tenir compte de son sexe**. Lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement pouvant pourvoir le siège sur la liste des candidats au siège de conseiller communautaire, le siège est pourvu par le premier conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire, sans tenir compte de son sexe. »

- [Loi n° 2023-580 du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie](#)

Circulaire

- [Circulaire du Ministre de la Justice du 30 juin 2023 relative à la prévention et lutte contre les menaces et violences faites aux élus](#)
- [Commentaires de la circulaire du 30 juin 2023—blog Landot.](#)
- [Instruction du gouvernement du 23 juin 2023 relative au plan de gestion des vagues de chaleur](#)

Fondamentaux « vrac et vlog »

- [Maîtriser les risques financiers et comptables dans une petite commune, les dix questions à se poser](#)
- Fiche technique : La commune et les dépenses liées au culte, La Vie communale et départementale, n°1135, juin 2023, p.164.

Jurisprudence

[CAA Douai, 24 mai 2017, n°15DA00805](#) : un élu ne peut participer à la délibération décidant de lui octroyer ou non le régime de la protection fonctionnelle